



Villa La Conche

PIRAILLAN

CONTRAT DE LOCATION

Entre

SARL LA CONCHE DE PIRALLAN
6 AVENUE DU BASSIN
PIRAILLAN
33950 LEGE CAP FERRET
Représentée par Mme Courbin Corine

et : **Coordonnées renseignées sur le formulaire de réservation**

Pour la location d'un appartement meublé de tourisme *** **tel qu'indiqué sur le formulaire de réservation.**

Le tarif comprend : Le loyer, toutes les consommations d'eau, d'électricité, la taxe de séjour, le linge de lit et les serviettes de toilette, le linge de maison (torchons, tapis de salle de bain) une place de parking non couverte, non fermée.

Le tarif ne comprend pas : ménage final

Paiement :

- Arrhes : 50% à la réservation
- Solde : 50% à l'arrivée (ou 10 jours avant)

Conditions d'annulation :

- + 30 jours : remboursement des arrhes (- frais de gestion CB)
- - 30 jours : retenue des arrhes sauf si le logement est reloué
- Confinement : remboursement des sommes versées (arrhes et/ou solde) si restrictions gouvernementales en matière de voyages imposées par une autorité gouvernementale qui empêchent ou interdisent de se rendre, de séjourner ou de revenir du lieu de séjour

Caution :

A verser le jour de l'arrivée : 500€ cheque ou cash

Restitué le jour du départ après état des lieux positif du logement

Assurance :

Le locataire s'engage à vérifier auprès de son assurance avant son séjour qu'il dispose d'une « assurance responsabilité civile villégiature ». Une attestation peut être demandée par le propriétaire

Règles et règlement du logement :

Le locataire s'engage à respecter les règles de location annoncées ci-dessous :

- Pas de fêtes, ni de soirée
- Pas de nuisances sonores en extérieur à toute heure : respect du voisinage
- Animaux en laisse

Fait à Pirailan, **date de valeur du formulaire de réservation**

*La propriétaire
Courbin Corine*

Le locataire :